



Dans l'action, pour éviter la casse sociale liée au projet de fusion CANON / OCE

Depuis le mois de janvier 2013, les élus se sont focalisés avec les experts du C.E. sur le projet de fusion et d'intégration du personnel afin d'effectuer une analyse des conséquences sociales induites par celui-ci.

La procédure d'information consultation sur ce projet vient de se terminer. Comme vous avez pu en prendre connaissance grâce aux courriels adressés par le C.E. au personnel, **les membres du C.E. et du CHSCT ont rendu** lors des réunions du 18 avril 2013, **un avis défavorable** compte tenu des impacts négatifs induits par ce projet notamment sur l'avenir de l'emploi, des conditions de travail et des statuts.

Dans le cadre de cette procédure, nous avons demandé une clarification de la part de la direction concernant les statuts. La direction a clairement indiqué qu'elle souhaitait dénoncer l'accord des 35 heures et tout ce qui a trait aux congés...

Compte tenu du retard pris dans le cadre de la procédure d'information liée à la fusion et l'intégration du personnel d'Océ (550 salariés), qui devait être effectuée au 1^{er} avril, celle-ci a été différée au 1^{er} juin 2013. La prochaine échéance importante est fixée à fin juin, à cette date la direction présentera aux instances (CE / CHSCT) **son projet de réorganisation de l'entreprise** accompagné du plan de réduction des effectifs... La procédure risque de couvrir tout le second semestre 2013. Nous tenons à vous rappeler que tant que cette procédure ne sera pas achevée, la direction ne pourra pas mettre en œuvre son PSE (plan social).

Au-delà de ces procédures, nous avons engagé, dès le mois de février 2013, avec la direction, des travaux dans le cadre de la GPEC (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences).

Nous avons obtenu la présentation des orientations définies pour chaque division (Géo, C&i, CPC, Supply Chain, CIG, etc.) et les évolutions attendues en termes d'emplois et de compétences. A l'issue de ces présentations, des négociations sont engagées depuis le 8 avril 2013 avec les délégués syndicaux. **L'objectif est de construire un dispositif de départs volontaires qui permettrait de limiter les effets négatifs d'un plan de licenciements subi.**

Il est clair que nous porterons une attention particulière envers le personnel administratif de province, dont la quasi-totalité des postes est supprimée. La prochaine réunion de négociation est fixée le 22 mai 2013.

Il va sans dire que nous aurons une bataille à mener, avec le soutien du personnel concernant nos emplois, nos statuts et la remise en cause de nos congés, d'autant que le point relatif aux augmentations de salaires reste toujours d'actualité vu le niveau d'augmentation proposé par la direction !

Restons mobilisés !